Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260115-2026_01_04-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le jeudi quinze janvier à 20h00, les membres du conseil municipal se réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 8 Janvier 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14 **Nombre de votants : 18**

Procurations : 4

Présents : Gaëlle ROLLIN - Hélène ZEITOUN – François HERVIEUX - Karine RICHARD – Yvonnick BOULHO – Pierre CLERICE – Grégory MORICE - Anita GUILLEMIN – Meddhi CALON – Philippe BODARD - Catherine CASTAGNET – Kurt DUFAYS – Fabienne DAUPHAS

Procurations : Arnaud RICHARD à Morgane RETHO – Yoann SANTERRE à Karine RICHARD – Julien THIBOULT à François HERVIEUX – Hélène LANN-CORRE à Anita GUILLEMIN
Absente excusée : Soazic HAMON
Secrétaire de séance : Grégory MORICE

****

2026_01_04_ ELECTIONS_BUREAU ET PERMANENCE

Les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, nécessitent la composition d'un bureau et d'un tableau de permanences.

BUREAU DE VOTE 1 et CENTRALISATEUR

Présidente : RETHO Morgane
Vice-président : RICHARD Arnaud
Secrétaire : RICHARD Karine

Assesseurs Titulaires : MORICE Grégory - BOULHO Yvonnick – GUILLEMIN Anita
Assesseurs Suppléants : CLERICE Pierre – CALON Meddhi – DAUPHAS Fabienne

BUREAU DE VOTE 2

Présidente : ROLLIN Gaëlle
Vice-président : HERVIEUX François
Secrétaire : ZEITOUN Hélène

Assesseurs Titulaires : THIBOULT Julien – LANN-CORRE Hélène – BODARD Philippe -
Assesseurs Suppléants : DUFAYS Kurt -

Le conseil municipal valide la composition du bureau ci-dessus.

M. Grégory MORICE,
Secrétaire de séance

Pour extrait conforme,
Mme Morgane RETHO,
Maire

Mairie de Malansac 56 Morbihan